Note
Bilan d'activités 2018

Dispositif Frio ▪ Catherine TUDAL ▪ Février 2019

Le dispositif Frio depuis 2007

- **131 ONG accompagnées** depuis 2007.
- Soit **39% d'ONG non membres** de Coordination SUD.
- **Plus de 190 projets de renforcement** cofinancés.
- Une vingtaine de projets de renforcement étudiés chaque année.

SOMMAIRE

1. Un dispositif plébiscité accessible à toutes les ONG 2

1-1 Une mobilisation constante du dispositif et des investissements toujours croissants 2

1-2 Profil des ONG bénéficiaires du dispositif en 2018 4

1-3 Des besoins de renforcement divers, avec un axe principal en 2018 sur la définition de stratégie de développement 4

2. Le renforcement du collectif au travers le dispositif Frio 6

2-1 Des cycles de formation favorisant le partage d'expérience entre les ONG 6

2-2 Diffusion et restitution de l'étude : « Comment rendre plus agile ma gouvernance » 6

2-3 Capitalisation « mettre en place une politique Ressources Humaines au sein de son ONG » .. 7

3. Les évolutions du dispositif Frio en 2018-2019 8

3-1 Comité de surveillance / Conseil d'administration 8

3-2 Comité de décision 8

3-3 Révision des outils d'accompagnement du dispositif 8

4. Les temps forts pour 2019 9

Revue de projets : mesurer l'impact des accompagnements Frio 9

ANNEXE 1 : Profil des ONG bénéficiaires du Frio en 2018 11

ANNEXE 2 : Profils des ONG bénéficiaires du Frio et de leurs besoins de renforcement . 12

ANNEXE 3 : Instances de gouvernance 14

ANNEXE 4 : Projets soutenus en 2018 15

ANNEXE 5 : ONG accompagnées par le dispositif Frio depuis 2007 16

1. Un dispositif plébiscité accessible à toutes les ONG

1-1 Une mobilisation constante du dispositif et des investissements toujours croissants

Depuis 2018, les projets soutenus sont financés par la convention d'intérêt général de Coordination SUD 2017-2019, cette année, le montant prévisionnel dédié au cofinancement des projets des ONG s'élevait à 294 000€ (hors accompagnement MADAC et projet Genre).

Au total, le dispositif Frio a rétrocédé en 2018, **281 420 €** aux ONG, représentant 12 accompagnements et un appui à la mise en œuvre du Madac (Modèle d'Autodiagnostic et d'Amélioration Continue).

Parallèlement, le dispositif a validé le cofinancement de 2 projets dédiés à la transversalisation du Genre dans l'organisation sur l'enveloppe Frio Genre à hauteur de **62 300€** :

- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire)
- Entrepreneurs du Monde

Le dispositif Frio en 2018 – chiffres clés

- **Plus de 40 sollicitations sur l'année.**
- **15 ONG accompagnées et cofinancées,** dont 1 ONG bénéficiaire d'un accompagnement Madac et 2 ONG bénéficiaires d'un Frio genre.
- **4 comités de décision** organisés.
- **281 420 € engagés** dans le cofinancement des projets de renforcement des ONG (*hors projets genre)*
- **62 300 € engagés** dans le cofinancement des projets de renforcement sur la thématique genre des ONG

Les montants moyens de cofinancement des projets continuent de croître, passant de 18 854 € en moyenne en 2015 à 20 337 € en 2016 et **23 335€ en 2018**, soit une augmentation de 24% sur cette période. Aussi le nombre de projets de renforcement cofinancés en 2018 par le dispositif est stable par rapport à 2016/ 2017 mais moins important que précédemment.

Cela confirme un accroissement des montants moyens de cofinancement des projets en partie liés au dépôt de projets d'envergure avec des projets cofinancés à hauteur de plus 30 000€. Cela concerne deux projets cette année pour Oxfam France et Solidarité Laïque (4 projets pour 2017). La prise en compte des coûts hors achat de prestation dont la valorisation du pilotage du projet d'accompagnement contribue également en partie à cette hausse. Cela favorise l'accès des ONG au dispositif notamment des plus petites. En 2015, ces coûts représentaient 23,85% du montant total des projets présentés, sur les trois dernières années, le taux moyens de ces coûts hors prestation est en moyenne de 26.5%. La part de la valorisation du pilotage de projet est passée de 16.1% en 2015, à une moyenne de 20% sur les trois dernières années.

Par ailleurs, il est à noter que le montant moyen de cofinancement des projets genre, avec 7 projets de renforcement sur 2016/ 2018, est de 25 695€. Ceci s'explique par un besoin d'investissement important pour intégrer cette approche en partie lié à un besoin de sensibilisation ou de renforcement des compétences des différentes parties prenantes de l'organisation pour mener à bien les phases de diagnostic et de réflexion stratégique sur l'intégration du genre au niveau organisationnel. Ceux-ci sont intégrés au dispositif « classique » à partir de 2019.

Evolution du montant moyen (euros) des engagements financiers alloués par le FRIO (hors genre)

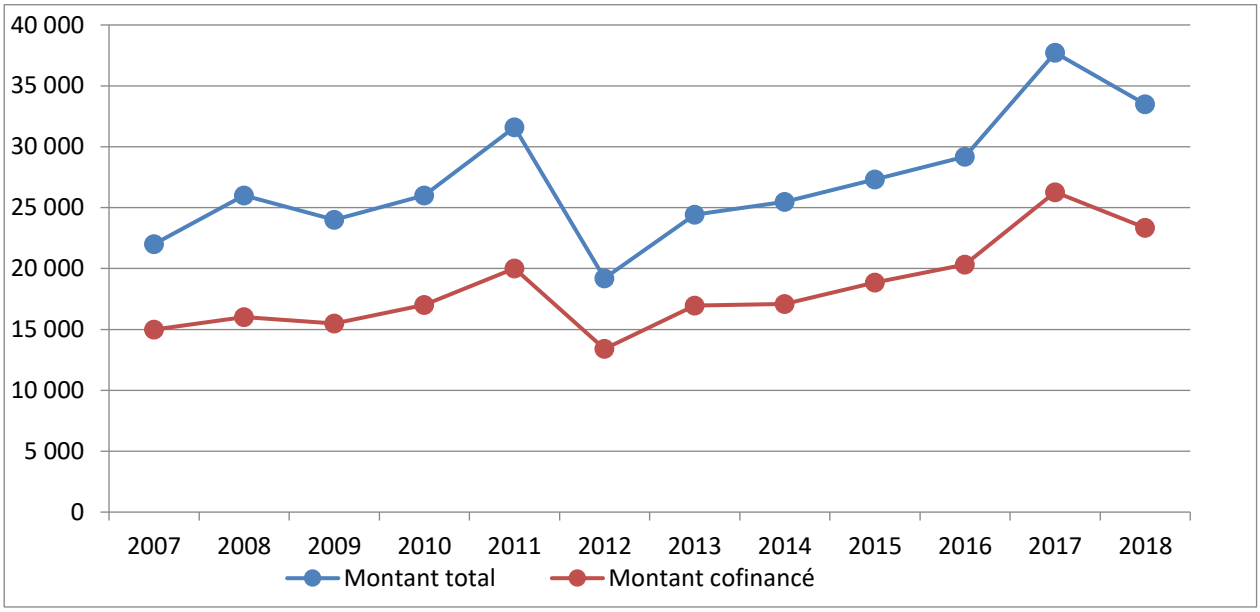

Evolution des montants des projets soumis au CD et des engagements financiers du FRIO

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant total des projets de renforcement présentés pour validation de cofinancement[1] (euros)	516 304	407 054	443 697	331 209	518 972	408 510	414 916	403 945
Engagements financiers Frio (euros)	299 894	268 486	322 348	229 572	358 222	284 726	289 041	281 420
Engagements financiers Frio genre (euros)						(16 520)	90 790	62 300
Nombre de projets complets examinés en CD[2]	18	30	24	15	24	17	17	15
Nombre de dossiers financés[3]	15	20	19	13	19	14	15	14

[1] Les dossiers ajournés n'ont pas été comptabilisés. Montant total des projets hors Frio genre.
[2] Les dossiers ajournés et représentés en comité de décision, puisqu'ils ont évolué ont été comptabilisés.
[3] Dossiers financés - Frio genre inclus.

Enfin, les transformations au sein des organisations s'opérant en continu sur plusieurs années : 1/3 des ONG engage un 2ème ou 3ème accompagnement. Soit l'accompagnement suivant s'effectue dans la foulée, soit les ONG reviennent vers le dispositif minimum 2 ans après la fin du dernier accompagnement, le temps de l'appropriation.

1-2 Profil des ONG bénéficiaires du dispositif en 2018

Une nouvelle fois en 2018, les **très petites ONG (5) et petites ONG (5)** bénéficient majoritairement du dispositif, représentant les deux tiers des ONG bénéficiaires**.** A noter la mobilisation du dispositif par une très grande ONG également. Depuis 2014, une à deux très grandes ONG mobilisent chaque année le dispositif. Bien souvent il s'agit pour un service spécifique de l'organisation de sensibiliser la direction à la nécessité de mobiliser davantage de ressources soit pour son développement soit sur un projet stratégique novateur. C'est le cas cette année pour le CCFD – Terre Solidaire.

Deux tiers des ONG sont primo-accédants au dispositif. De même, parmi elles, un tiers n'est pas membre de Coordination SUD (6). Les deux tiers sont basées en Ile De France (9), un tiers des ONG sont basées en régions (6).

1-3 Des besoins de renforcement divers, avec un axe principal en 2018 sur la définition de stratégie de développement

En 2018, les actions soutenues couvrent des besoins variés. Le premier besoin reste la **réflexion stratégique et son opérationnalisation** (5 projets). Celui s'associe souvent à un besoin d'évolution de la structuration de l'organisation soit une réflexion sur le modèle économique.

Le besoin des ONG à travailler leur **marque associative** en amont de la mise en place de **stratégie de levée de fonds** se confirme avec deux demandes d'accompagnement à la plateforme de marque et deux appuis à la levée de fonds. Ces besoins sont mieux identifiés et les ONG bénéficient des capitalisations menées pour mieux cadrer leur demande d'appui.

De nouveaux besoins émergent. CartONG mobilise ainsi le dispositif sur un premier projet de renforcement dédié à la mise en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, entré en vigueur en mai 2018. Plus globalement il s'agira également d'intégrer les principes de protection des données sensibles.

Un partage d'expériences est d'ores et déjà à prévoir, à l'issue de l'accompagnement, notamment auprès des clubs métiers intéressés.

La sensibilisation menée en faveur de **l'intégration du genre** dans les projets de renforcement des organisations, *via* le fonds dédié de 2016-2018 « Frio genre », continue de porter ses fruits. Deux nouveaux projets de renforcement genre ont ainsi été cofinancés : Entrepreneurs du Monde et le CCFD Terre solidaire. Cette dernière souhaite en effet transversaliser le genre au sein de sa Direction du Partenariat International. Parallèlement cet accompagnement permet de mobiliser le comité de direction sur cet enjeu.

Le programme genre, étant arrivé à échéance fin 2018, le dispositif Frio continue de soutenir toutes demandes de renforcement visant la transversalisation du genre au sein de l'organisation qui pourraient émerger. Plusieurs ONG sont en demande d'information pour de potentiels Frio Genre pour 2019.

Enfin, le GESCOD a souhaité se faire accompagner sur la mise en œuvre du Madac (Modèle d'Autodiagnostic et d'Amélioration Continue). Issu de la fusion de 3 associations, l'association a fait une demande d'appui souhaitant une animation extérieure dans ce contexte de fusion, visant à fédérer l'ensemble de l'équipe et harmoniser les pratiques.

Les besoins de renforcement des ONG en 2018 (nombre de projets)

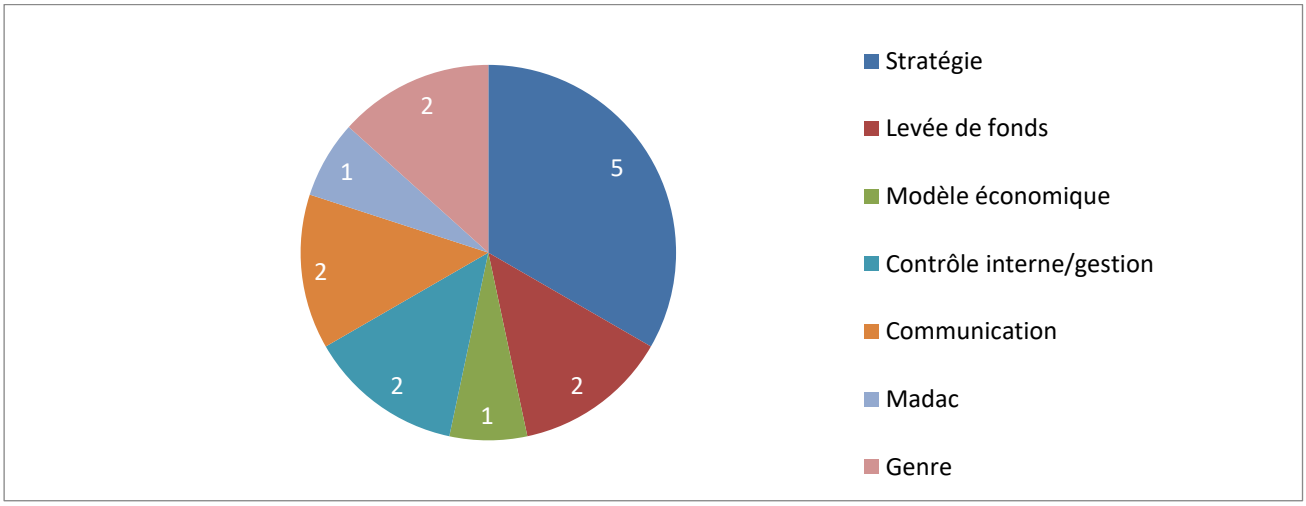

Evolution des besoins de renforcement des ONG depuis 2007 (nombre de projets)

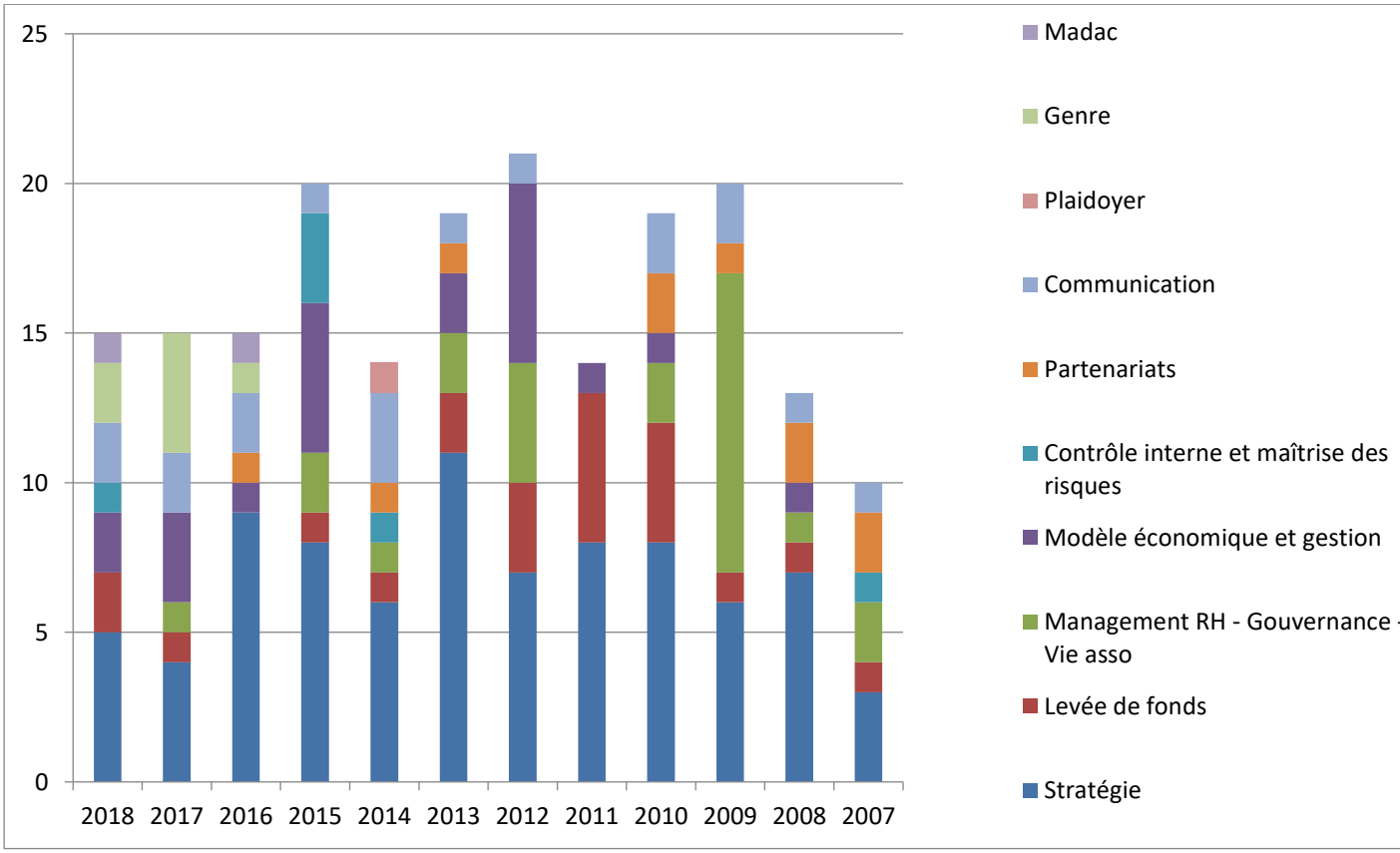

2. Le renforcement du collectif au travers le dispositif Frio

2-1 Des cycles de formation favorisant le partage d'expérience entre les ONG

Les formations initialement dispensées dans le cadre du Frio sont désormais intégrées au catalogue de formation et accessibles à toute ONG bénéficiaire ou non d'un accompagnement. Le dispositif continue de contribuer à l'identification des besoins en formation du secteur et à une diffusion ciblée des offres de formations vers les ONG accompagnées par le dispositif. Cela concerne en particulier les formations « Modèle économique », « Identifier et définir la stratégie de levée de fonds adaptée à son organisation » et « Conduire le changement dans son organisation ».
Au-delà du renforcement des compétences des acteurs, ces formations se révèlent également comme des espaces d'accompagnement collectif favorisant le partage d'expérience et l'analyse des pratiques professionnelles.

2-2 Diffusion et restitution de l'étude : « Comment rendre plus agile ma gouvernance » – juillet 2018

- **Pour rappel**

Cette étude a été réalisée par Isabelle HOYAUX et Stéphane MONTIER en 2017. L'objet de l'étude porte sur un travail de repérage de pratiques intéressantes des ONG françaises pour renforcer l'agilité de leur gouvernance à partir de 15 modèles de gouvernance mis en place par des ONG françaises dans le cadre de leur statut associatif loi 1901 : enjeux actuels de la gouvernance, solutions mises en place, capacités développées et bonnes pratiques à destination de leurs pairs.

- **Un atelier d'échanges** a été organisé à la Maison des Métallos le 2 juillet 2018. Au programme de cette journée :
  - 40 participants d'ONG, de partenaires techniques ou financiers et prestataires ;
  - 3 tables rondes avec les témoignages des expériences d'Alima, Plan International France et Terre et Humanisme permettant d'échanger sur 3 des principaux enjeux rencontrés par les ONG françaises en matière de gouvernance :
    - Le décentrage des gouvernances vers les acteurs du Sud et les terrains d'intervention ;
    - La pérennisation de la mission de l'association par son adossement à d'autres formes de gouvernance (fonds de dotation, fondations, SARL, etc.) ;
    - L'articulation entre élus et salariés, des formes de collaborations originales.

- **Perspectives**

Les études d'intérêt général sont désormais intégrées à l'OngLab, la fonction de veille et d'analyse de Coordination SUD. Cette étude particulièrement intéressante pour les membres élus, reste un premier volet en matière d'adaptation de la gouvernance des ONG françaises. Cet atelier a confirmé le besoin, pour les responsables et directions des ONG de :
  - Explorer plus en profondeur les approches innovantes en matière de gouvernance ;
  - Développer les partages d'expériences entre pairs sur les problématiques rencontrées et des solutions expérimentées, le cas échéant avec les expériences d'ONG dans d'autres pays.

Une seconde étape est à prévoir pour aborder l'angle prospectif et l'exploration d'autres modes d'organisation au-delà du modèle associatif pouvant être adaptés dans un contexte de solidarité internationale notamment :

- Un axe sur la pérennisation de l'ONG par son adossement à d'autres formes juridiques avec des besoins de réflexion pour garder la cohérence entre les différentes structures mises en place, développer une culture du changement et d'agilité à l'échelle individuelle et collective.

- Un axe sur de nouvelles formes de collaboration entre CA et équipe salariée, notamment comment mettre en place une gouvernance partagée ? Comment anticiper la transmission avec le départ des fondateurs ?
  Un besoin d'appui juridique sur le droit du travail, plus particulièrement dans le cas de la mise en place d'une gouvernance partagée et des besoins d'appui mutualisé (en lien avec l'AADH et les clubs métier Ressources Humaines).

2-3 Capitalisation « mettre en place une politique Ressources Humaines au sein de son ONG »

Coordination SUD vise à accroître les capacités des ONG par le partage d'expériences des ONG via ses clubs métiers ou encore à travers les expériences individuelles de renforcement financées par le Frio.

Parmi les projets de renforcement présentés auprès du Frio, l'appui à la mise en place ou à la révision d'une politique Ressources Humaines (RH).

En effet, la particularité de l'environnement de travail des ONG françaises et l'absence de convention collective propre au secteur, nécessitent pour les organisations de développer des règles et outils en conformité avec leurs valeurs et les particularités de leurs personnels divers, avec des moyens limités.

L'ensemble de ces enjeux ont ainsi poussé les ONG françaises à progressivement structurer leurs ressources humaines afin de disposer de compétences internes fortes, nécessaires à la réussite de leur projet associatif.

La capitalisation « mettre en place une politique RH au sein de son ONG » vise à :

- Etablir des repères et définitions communes.
- Expliciter les enjeux et les motivations ayant poussé les ONG à définir une politique RH.
- Expliquer de manière pédagogique les domaines couverts par ce type démarche.
- Partager sur les méthodologies déployées pour y parvenir.
- Valoriser les succès et les enseignements issus de telles démarches.

Cette capitalisation est menée avec Eurotrio : Alexandra Genthner et Nico Marino. A noter que cette action bénéficie d'un mécénat de compétences permettant d'effectuer un travail de plus grande envergure auprès de 11 ONG contributrices choisies en fonction de leur différentes tailles d'effectif, accompagnées ou non par le Frio. Plus spécifiquement, il s'agit d'identifier les enjeux et problématiques qui anime le secteur que ce soit en termes de prise en compte de la qualité de vie au travail, de fidélisation des équipes , GPEC, genre, risques psycho-sociaux, etc.

L'expérience des ONG est interrogée sur les axes suivants :

- *Quelles motivations pour mettre en place ou réviser sa politique RH ?*
- *Quel est le but de cette politique ? Quels sont les résultats souhaités ?*
- *Quelles étapes et méthodologie ? Quelles questions se poser ?*
- *Comment réussir sa politique RH ? Quels sont les écueils à éviter ou difficultés rencontrées ?*

ONG participant à la capitalisation

ONG à gros effectif (> 50 salarié·e·s) : **CCFD-Terre Solidaire, GRET, Handicap International, Secours Islamique France**

ONG à effectif moyen (entre 10 et 50 salarié·e·s) : **Aide et Action, CARE, Initiative Développement, Partage**

ONG à petit effectif (moins de 10 salarié·e·s) : **Ensemble Contre la Peine de Mort, Elevage sans Frontières, Nitidae (ex RONGEAD)**

Cette capitalisation comprend une présentation de la démarche, une analyse transversale introduisant les enjeux associés à la thématique pour les ONG et permettant d'intégrer des apports plus théoriques

sur les sujets traités (définition des terminologies, etc…). Des fiches méthodologiques et didactiques sont définies en fonction du retour d'expériences des ONG (qualité de vie au travail, fidélisation, développement des compétences, etc.).

Elle fera l'objet d'une restitution avec un apéro des pratiques prévu début 2019. La diffusion et la valorisation de cette production se fera à la fois dans la newsletter de Coordination SUD, dans le catalogue de formation, sur son site internet et via l'outil collaboratif Maïa. Par ailleurs, une diffusion ciblée s'opérera vers les clubs métier Ressources Humaines et vers chaque ONG souhaitant conduire ce type de réflexion.

3. Les évolutions du dispositif Frio en 2018-2019

3-1 Comité de surveillance / Conseil d'administration

En raison du lancement de l'ONG Lab et de la fin d'une administration spécifique pour le fonds (le financement du dispositif étant intégré à la convention d'intérêt général de Coordination SUD), le Conseil d'administration de Coordination SUD a décidé en 2017 la suppression du Comité de surveillance. Celui-ci s'est réuni pour la dernière fois le 29 mars 2018, avec à l'ordre du jour :

- La présentation et validation du bilan des activités 2017 ;
- L'intégration du dispositif dans les activités générales de Coordination SUD pour davantage de transversalité et l'ajustement de l'organisation en conséquence ;
- La définition du rôle d'observation de l'AFD ;
- La validation des membres du comité de décision.

Désormais, les membres du Comité de décision sont nommés par le Conseil d'administration de Coordination SUD qui valide également les orientations stratégiques du fonds.

3-2 Comité de décision

- Le comité de décision ne connait nul changement dans ses missions et fonctionnement. Les propositions de sujets de capitalisation continuent de se faire en lien avec ses membres.

- Dans le cadre de la création d'un fonds spécifique dédié à appuyer les organisations dans leur démarche de transversalisation du genre, le comité de décision et les chargées de mission ont été formés aux enjeux liés au déploiement de telles stratégies dans les organisations fin 2016.
  Dans la continuité de cette démarche, une réunion de croisement des comités d'examen du F3E et de décision FRIO a été organisée afin d'assurer un partage d'expériences sur l'intégration du genre dans les activités du FRIO et des études du F3E, échanger sur la pertinence de l'approche genre dans ces activités et faire le bilan des avancées, des défis et perspectives.

- Partage d'expériences des ONG ayant bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif

Enfin, afin de nourrir les membres du comité de décision dans leurs analyses des projets et l'élaboration de recommandations, un effort particulier a été développé au cours des 3 dernières années sur :

- Les retours des bilans réalisés entre prestataires et ONG accompagnées à chaque comité.
- La diffusion des études et capitalisations réalisées avec une invitation aux restitutions.

3-3 Révision des outils d'accompagnement du dispositif

Précédemment révisés en 2015, l'ensemble des outils utilisés par le secrétariat technique ont été mis à jour en 2018. Il s'agissait d'ajuster le dispositif à la création d'un fonds spécifiques dédié au soutien de projets de renforcement sur l'intégration du genre au sein des organisations. De même l'ensemble des outils a dû être révisé afin de visibiliser cette dimension à l'ensemble du dispositif : Frio classique et Frio genre. Cela a permis également d'intégrer les précisions apportées sur les critères d'accès au dispositif et activités éligibles, ainsi que l'évolution de sa gouvernance.

Les mises à jour concernent :

- Manuel des procédures.
- Note d'intention et demande complète.
- Grille d'analyse des propositions des prestataires.
- Compte rendu narratif et financier.
- Outils de diagnostic du secrétariat technique.
- Guide pratique des chargé·e·s de mission Frio.

4. Les temps forts pour 2019

- 5 Comités de décision : mars, mai, juillet, octobre, décembre.
- Finalisation de la capitalisation « mettre en place une politique Ressources Humaines au sein de son ONG » (livrable et restitution prévue en mars/ avril).
- Une revue de projets permettant la mesure de l'impact des accompagnements Frio – voir ci-après (restitution prévue pour mai/ juin).
- Lancement d'une capitalisation « faire évoluer son modèle économique » (2ème semestre).
- Elaboration de Fiches pratiques : thème à confirmer (analyse des Frio genre, RGPD, outils collaboratifs ou Consortium)

Revue de projets : mesurer l'impact des accompagnements Frio

Pour rappel

Entre 2014 et 2016, trois séries de projets ont été revus portant sur 28 projets de renforcement auprès de 14 ONG, les ONG pouvant être bénéficiaires d'un à plusieurs projets. La revue de projet se définit comme un examen par une entité consultative, extérieure au projet de renforcement, des résultats et des impacts obtenus à un moment donné. Elle est proposée par le secrétariat technique du FRIO, avec la participation volontaire des ONG et vise à mesurer l'appropriation des actions de renforcement menées. Les impacts et changements directs/indirects sont nombreux et se cumulent. Les principaux impacts concernent 3 niveaux de changements : la vision et la dynamique de l'ONG, le fonctionnement et l'organisation interne, les pratiques et les projets qui concernent des nouvelles modalités de travail entre les équipes (au sein des Siège, dans les pays d'intervention et entre les Sièges et Pays…), une meilleure harmonisation et une sécurisation des pratiques, un meilleur pilotage et suivi des projets,…. Cet exercice a permis de recueillir des enseignements qualitatifs sur les transformations mises en œuvre au sein des ONG et auxquelles le dispositif a contribué.

Objectif

Il s'agit à présent de poursuivre l'appréciation des changements induits par les projets de renforcement au sein des organisations soutenues. Pour cette nouvelle édition, l'accent est mis sur les effets observés auprès d'un échantillon plus large d'ONG en questionnant également les personnes salariées de l'organisation. L'approche visée est ainsi davantage quantitative. Cette démarche s'inscrit dans un registre de valorisation du dispositif. L'évaluation porte sur les résultats obtenus en regardant de manière plus précise les effets du dispositif sur les 4 dernières années soit la période 2013-2016 (la période 2017-2018 ne permettant pas d'avoir le recul nécessaire).

Coordination SUD s'appuie sur l'agence coopérative Ellyx pour réaliser cette démarche, lancée en 2018. **La question évaluative retenue étant : dans quelle mesure le dispositif FRIO a permis aux ONG accompagnées de mieux réaliser leurs missions ?**

Si cette démarche d'évaluation d'impacts est mobilisée dans la continuité des revues de projets initiés depuis 3 ans, de nouvelles orientations visent à renforcer le discours et la place de Coordination SUD notamment dans le champ de l'innovation sociale en cohérence avec une volonté de changement d'échelle du dispositif FRIO, validé par le CA.

Ainsi, un panel d'une vingtaine d'ONG a été déterminé en tenant compte de la diversité des situations et selon la représentation de :

- Thématiques abordées (projet associatif et stratégie de développement, modèle économique, ressources humaines, communication, …).
- Taille des organisations (très petite, petite, moyenne et grande).
- Des projets de renforcement réalisés sur la période 2013/ 2016.

Projet associatif
- Avocats sans Frontières
- CARI
- Projets Plus Actions
- SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires
- Terre des hommes

Stratégie
- Avocats Sans Frontières France
- BATIK international
- CARI
- Envol vert
- Fair(e) un monde équitable
- Oxfam France
- Projets Plus Actions
- SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires
- Terre & Humanisme

Organisation - Gouvernance - RH
- Avocats Sans Frontières France
- CARI
- GERES
- Secours Islamique France
- Terre & humanisme
- Terre des Hommes

Collecte & levée de fonds
- Aide Odontologique Internationale
- Blue Energy
- Frères Des Hommes
- Solthis

Communication
- Groupe URD
- Première Urgence Internationale
- Projets Plus Actions

Partenariats
- Scouts et guides de France

Modèle économique & gestion
- Bibliothèques sans Frontières
- Envol Vert
- GERES
- La Chaîne de l'Espoir
- Solthis

Méthodologie et état de l'avancement

- Elaboration d'une cartographie des principaux changements auxquels le dispositif contribue, soit :
  - La cohérence et cohésion d'équipe autour du projet stratégique ;
  - Une gouvernance professionnalisée ;
  - Une appropriation des concepts et des apports méthodologiques (stratégie, outils de pilotage, suivi et pilotage, …) ;
  - Un développement maîtrisé ;
  - Un renforcement des partenariats techniques et financiers ;
  - Une capacité à faire plus ou mieux.

- Réalisation d'entretiens auprès des directions de 20 ONG (janvier/ février)
- Enquête par questionnaire auprès des salarié·e·s et bénévoles (février)
- Réalisation d'entretiens auprès de quelques bailleurs (mars)
- Restitution prévue mai/ juin 2019.

ANNEXE 1 : Profil des ONG bénéficiaires du Frio en 2018

Toute association peut bénéficier du Frio quelle que soit sa taille, son domaine d'intervention, sa qualité de membre ou non de Coordination SUD. Le FRIO est particulièrement attentif au respect de cette diversité :

- **En 2018, 9 ONG membres de Coordination SUD et 6 ONG non membres sur 15 organisations accompagnées.**

- **Une localisation géographique équilibrée**
  - 9 ONG situées en IDF
  - 6 ONG localisées en régions.

- **Des domaines d'intervention essentiellement dans le développement**

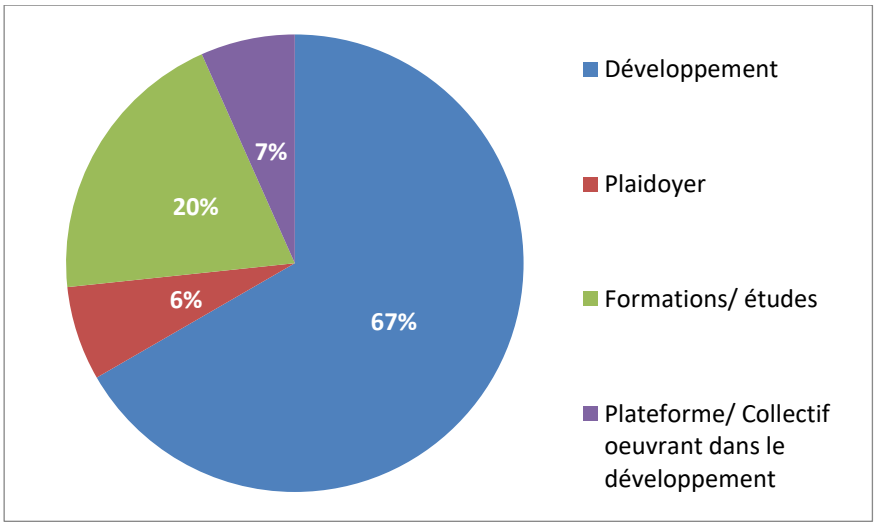

- **Un dispositif accessible à toutes les ONG quel que soit leur taille :**

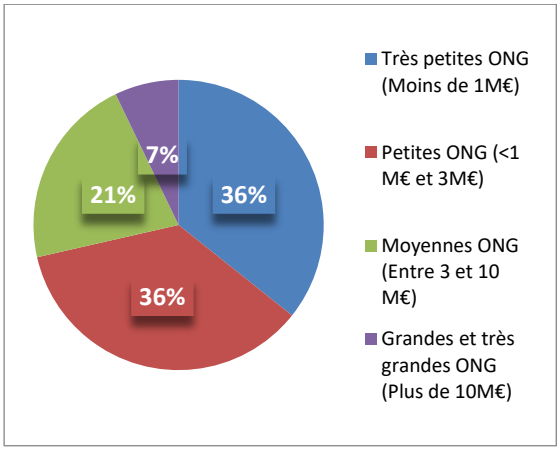

Analyse par budget

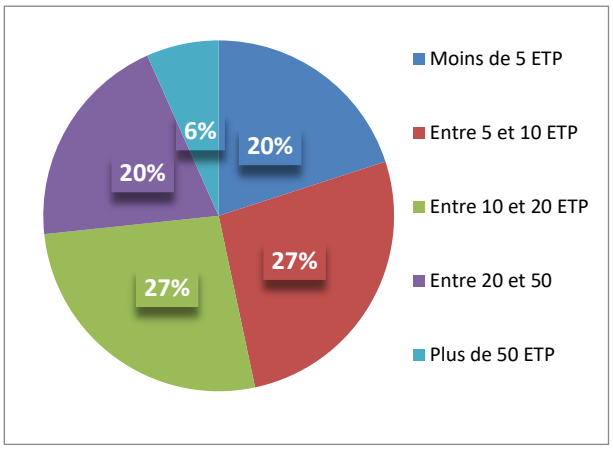

Analyse par effectif salarié au siège (ETP)

ANNEXE 2 : Profils des ONG bénéficiaires du Frio et de leurs besoins de renforcement depuis 2007

Un fonds au service de toutes les ONG françaises depuis sa création…

- **Membre ou non membre de Coordination SUD** :
  Depuis 2007, ont bénéficié du Frio 51 ONG non membres, soit 39% et 80 ONG membres de Coordination SUD, soit 61 %. Certaines sont devenues membres depuis leur accompagnement.

- **Domaine d'intervention** :

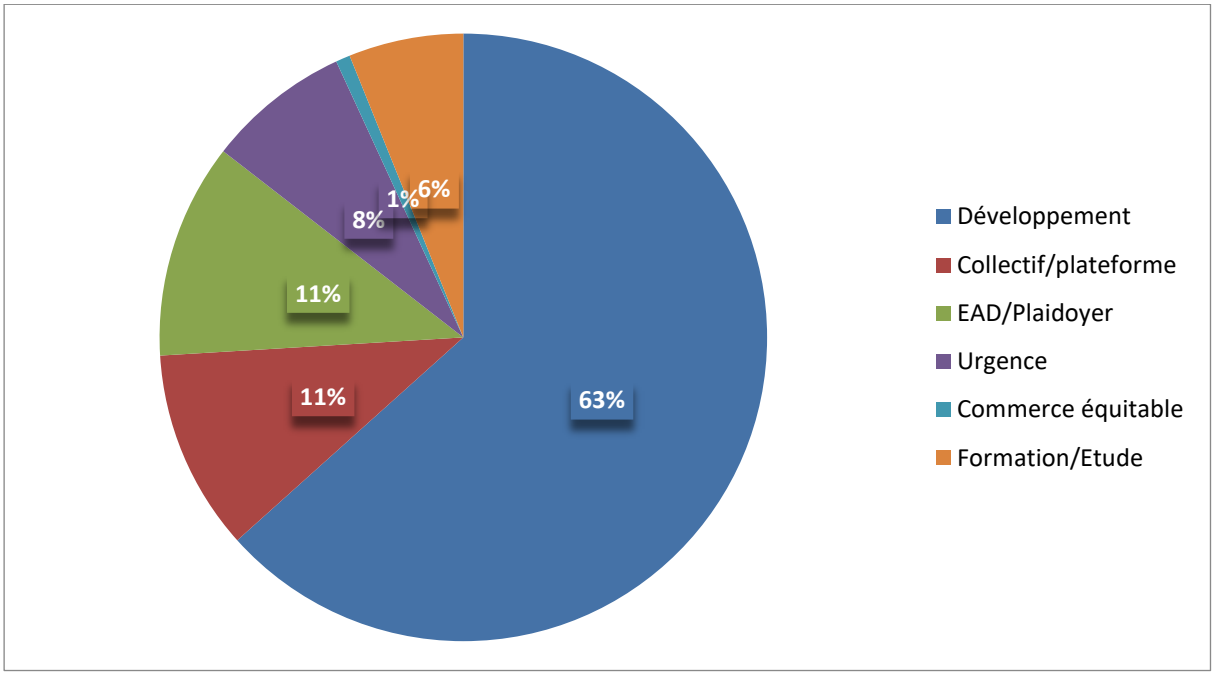

…Avec de forts enjeux d'appui pour les petites et très petites ONG

Taille des ONG bénéficiaires du Frio depuis 2007 par effectifs

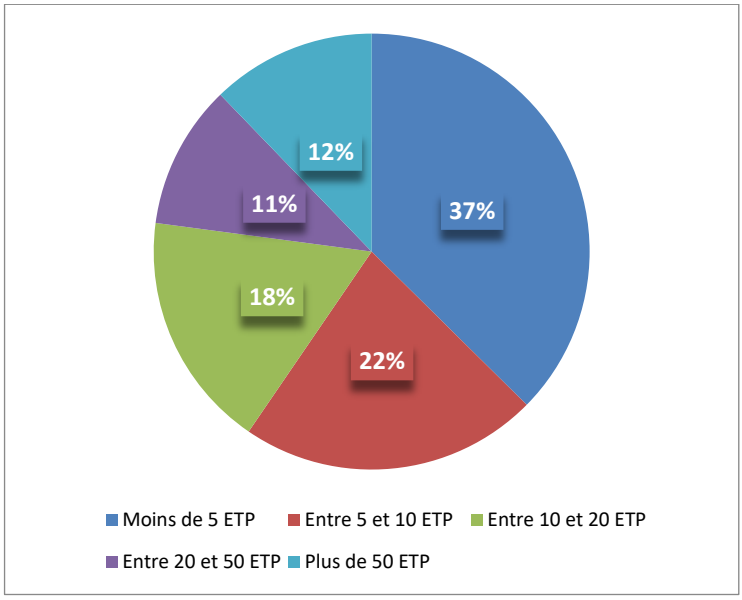

Taille des ONG bénéficiaires du Frio depuis 2007 par budget

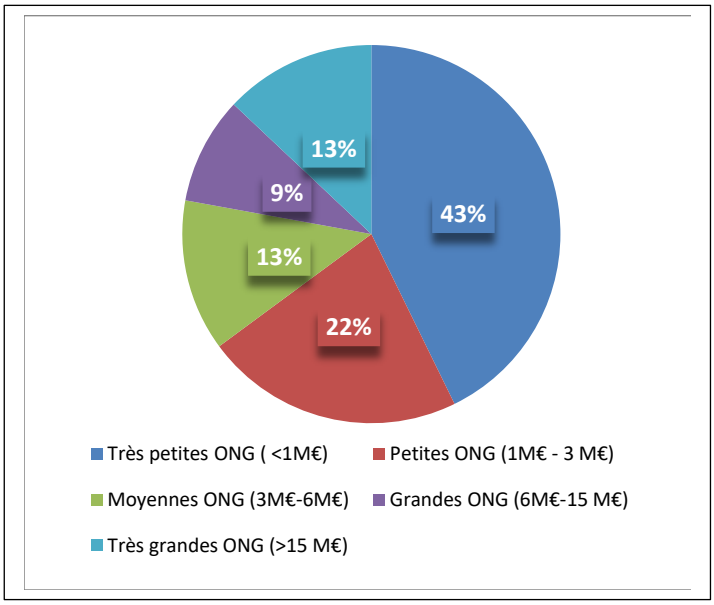

Evolution de l'accès au dispositif depuis 2007 selon la taille de l'ONG

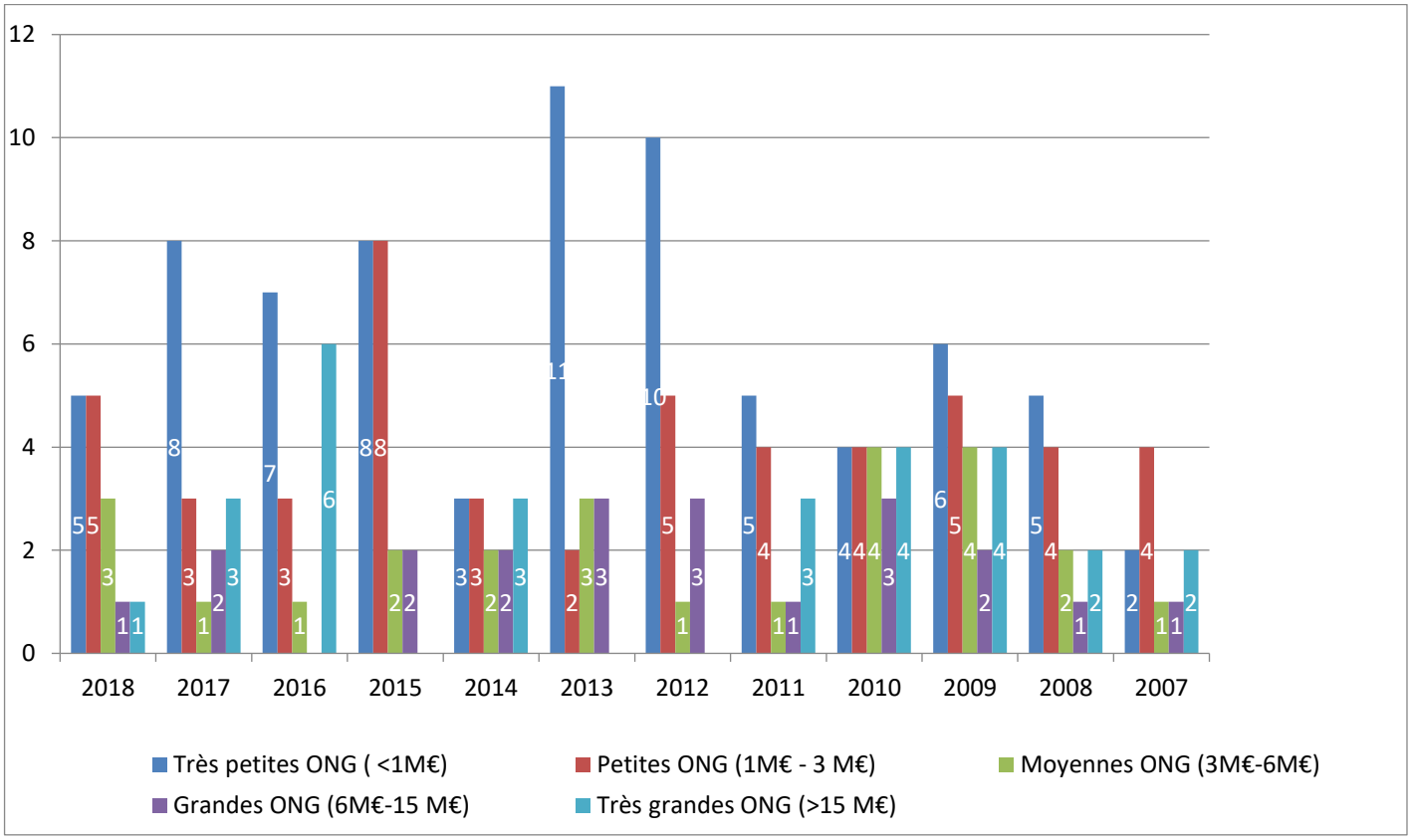

Des besoins de renforcement portant majoritairement sur la définition de stratégies de développement

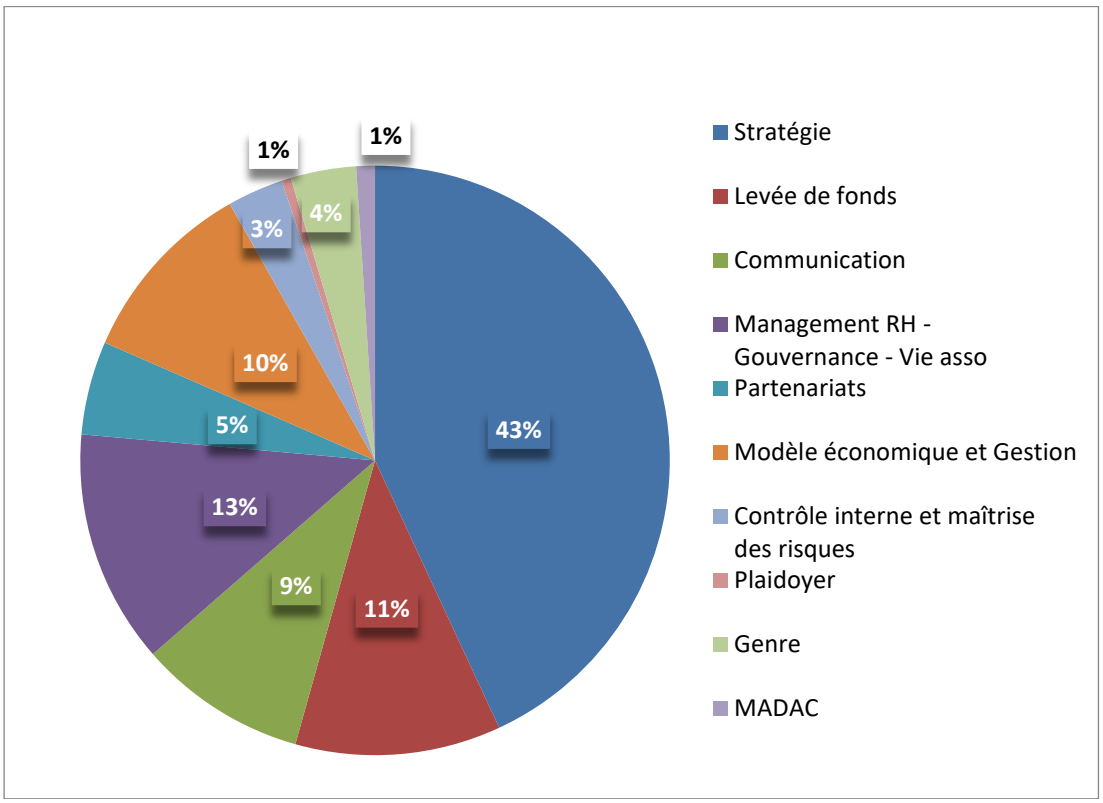

ANNEXE 3 : Instances de gouvernance

Liste des membres associatifs du comité de décision en 2018

Nom	Fonction	Organisation	Mandat	Remarques
Charles Emmanuel Ballanger	Directeur	Aide et Action	2018-2019	Fin de mandat (2ème)
Clotilde Bato	Directrice	SOL Alternatives Agroécologiques et Solidaires	2018-2019	Fin de mandat (2ème)
Gaëlle Gandema	Responsable du pôle partenariat	Initiative Développement	2018-2019	Fin de mandat (2ème)
Laurence Janin	Responsable de la recherche de financements	Centre Primo Levi	2017-2018	Fin de 1er mandat Renouvelable une fois
Jean-Marc CIVIERE	Responsable du développement	Projets Plus Actions	2018-2019	1er mandat
Marina OGIER	Responsable du Département programmes	CARE France	2018-2019	1er mandat

Liste des membres associatifs du comité de surveillance en 2018

Nom	ONG / collectif représenté
Philippe Jahshan	Président de Coordination SUD
Catherine ALVAREZ	Directrice d'Asmae / Clong Volontariat
Benoît-Xavier LORIDON	Directeur d'Initiative Développement / Groupe Initiatives
Charles Emmanuel Ballanger	Représentant du comité de décision au comité de surveillance

Equipe salariée en 2018

Nom	Fonction : missions
Diane Vioujard	Coordinatrice des activités
Catherine Tudal	Chargée de mission FRIO
Leslie Sobaga (à partir du 16 avril)	Chargée de mission FRIO et qualité
Jackeline Le Calvez-Rojas (de janvier à mars)	Chargée de mission « Transversalisation Genre » - FRIO Genre et Centre de ressource
Emmeline Guerin (d'avril à décembre)	Chargée de mission « Transversalisation Genre » - FRIO Genre et Centre de ressource

ANNEXE 4 : Projets soutenus en 2018

ONG	Projet	Montant FRIO (€)	Montant total (€)
F3E	Définition d'une stratégie de communication à l'horizon 2025	25 410 €	36 300 €
Ingénieurs sans frontières	Accompagnement dans la définition d'une stratégie et d'un plan d'action de renforcement de son modèle socio-économique	17 150 €	24 500 €
Oxfam France	Transformation des magasins d'Oxfam France en Antennes locales	34 000 €	48 570 €
Centre Primo Levi	Réalisation d'un diagnostic d'appui à la définition d'une stratégie de recherche de financements	16 730 €	23 900 €
CCFD-Terre Solidaire	Transversalisation du Genre au sein de la Direction du Partenariat International	27 300 €	39 000 €
Entrepreneurs du Monde	Transversalisation du genre	35 000 €	50 000 €
Avocats Sans Frontières	Accompagnement d'ASF France pour la définition de sa stratégie de développement de fonds privés	20 790 €	29 700 €
France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand	Mettre en œuvre un projet associatif grâce à un modèle économique pérenne en adéquation avec les valeurs de France Libertés	27 000 €	40 500 €
Le Partenariat	Le Partenariat : une stratégie à 3 à 5 ans sur la base d'un projet associatif et d'un diagnostic partagés	21 000 €	30 000 €
Etudiants et Développement	Construction et formalisation de la plate-forme de marque d'E&D	Ajourné	
CartONG	Intégrer de manière transversale et holistique les principes de protection des données dans les approches de CartONG	24 500 €	35 000 €
SEVES	Accompagner SEVES dans l'élaboration d'une stratégie de développement et de professionnalisation à 5 ans	18 200 €	26 000 €
Etudiants et Développement	Construction et formalisation de la plate-forme de marque d'E&D	25 000 €	35 715 €
Solidarité Laïque	Projet de mise en œuvre d'un outil de travail collaboratif	30 240 €	43 200 €
Biodiversité Échanges et Diffusion d'Expériences (BEDE)	Accompagnement pour une réorganisation fonctionnelle et une stratégie de développement	20 000 €	28 560 €

ANNEXE 5 : ONG accompagnées par le dispositif Frio depuis 2007

ADER – CCL – Essor – Madera - Aide et Action – BISS – Enfants et Développement – ECPM - Guilde – Ingénieurs sans Frontières - Max Havelaar France – Prisonniers Sans Frontières - Terre des Hommes France - Univers Sel – Action contre la Faim – AFDI - Ateliers Sans Frontières – Bioforce – CADR – CIDR – CIEDEL –FORIM - Handicap International - IFAID Aquitaine – IRAM - Nantes Guinée – Partage - Plateforme des ONGF pour la Palestine - Patrimoine Sans Frontières - Santé Sud - Secours Catholique - Aide Médicale Internationale - Association Primo Levi – CERISE - Clong-Volontariat - Douleurs Sans Frontières – Fédération Artisans du Monde - France Libertés – GRDR - Groupe Développement - Institut Panos Paris - Peuples Solidaires - PlaNet Finance - Réseau Euromed France – Secours Islamique France - SOL, Alternatives Agroécologiques et Solidaires - Triangle Génération Humanitaire – Aide Odontologique Internationale – ASMAE – AVSF – CRID – CFSI – DCC - Equilibres et populations – GRET - Groupe Initiatives - Hydrauliques Sans Frontières - PU-AMI – Sherpa – Solthis - Sports Sans Frontières - Collectif Haïti France - SOS Sahel - Observatoire International des Prisons - L'APPEL – OPALS - La Voute Nubienne - Un enfant par la main - Transparence International France - Planète Urgence – RAFOD – IECD - Groupe URD - Frères des Hommes - Planète Enfants - Maison des Citoyens du Monde - SOS Enfants sans Frontières – Solidarité – blueEnergy – Pesinet - Habitat Cité – GERES - Initiative Développement - 1001 Fontaines – ACCIR - Cartooning for peace - Emmaüs International - Oxfam France - Toilettes du Monde – La Cimade – F3E – Inter Aide – Apprentis d'Auteuil - Fair[e] un monde -équitable - Aïna, Enfance et Avenir – Terre & Humanisme – YMCA - Bibliothèque sans Frontières - Plan France - Projets Plus Action - La Chaîne de l'espoir – ReMeD – Educasol – GREF – RONGEAD – Alima - Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI) - Consortium Médecins du Monde – Handicap International – Solidarités International – Première Urgence Internationale **-** Batik International - Scouts et Guides de France (SGDF) - Avocats sans Frontières France – APDRA - Envol Vert – RITIMO- CARE - SMARA (Santé Mali Rhône-Alpes) - Elevage sans Frontières - Commerce Equitable France – Kynarou - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) - Le Partenariat- GESCOD – CartONG - Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES) - Solidarité Laïque - BEDE (Biodiversité échanges et diffusion d'expériences) - Etudiants et développement